

INSCRIPTIONS COLLEGE – MODALITES

INSCRIPTIONS POUR LA RENTREE 2018 – 2019

Vous avez le projet de nous confier votre enfant à la rentrée 2018.

Voici la procédure à suivre :

1^{ère} étape : demande d'inscription

Le document est à télécharger sur le site www.institutionbayard.fr et à retourner au collège avec les pièces demandées (par courrier ou en le déposant à l'accueil).

Après étude de votre dossier :

- soit vous serez appelés pour convenir d'un entretien avec le chef d'établissement.

La présence de votre enfant est impérative.

- soit vous serez informés par courrier :
 - Que votre enfant est placé sur liste d'attente
 - Que votre candidature n'est pas retenue.

2^{ème} étape : finalisation de l'inscription

A la suite de la rencontre avec le Chef d'Etablissement, si vous recevez l'accord pour une inscription définitive, nous vous remettons un dossier qui devra nous être retourné dans les 15 jours. Vous devrez vous acquitter des frais administratifs (conservés par l'Etablissement en cas de désistement sans raison valable).

Vous recevrez mi-Juillet par mail les documents nécessaires à la préparation de la rentrée.